

Toutefois, dans son rapport sur la Vérification intégrée (Dix-huitième rapport), le comité déclarait:

«Lorsque les gouvernements établissent des programmes dont les objectifs exigent des engagements financiers pluriannuels, mais dont les dates de dépôt et de paiement sont incertaines, ces objectifs ne se prêtent peut-être pas à un système d'affectations annuelles; bref, efficacité pourrait ne pas être synonyme de conformité avec la loi.»

Le comité tient à rappeler encore une fois ce fait important au gouvernement et il lui fait savoir qu'à l'avenir, il surveillera et rapportera les cas où le respect des exigences législatives et l'affectation des crédits annuels se révéleront inefficaces.

Le comité se réjouit que le gouvernement ait finalement décidé de tenir compte de ses préoccupations concernant la façon inadéquate dont les transferts de crédits sont exposés dans le budget des dépenses supplémentaire. Le comité a été informé que dans le premier budget de dépenses ordinaire pour 1988-1989, les transferts de crédits d'un dollar comporteront beaucoup plus d'information que par le passé, de sorte que les parlementaires disposeront de renseignements complets sur la source des fonds affectés aux transferts de crédits et sur tous les changements apportés au crédit receveur.

Respectueusement soumis,

Le président

FERNAND-E. LEBLANC

ANNEXE A

TABLEAU I
Cadre des dépenses

(Millions de dollars)	1986-87	1978-88*	1988-89
Budgétaire - Budget des dépenses principal			
Dépenses législatives	69 538	72 314	78 488
Crédits annuels	37 470	37 827	40 878
Total budgétaire - Budget des dépenses principal			
	107 008	110 141	119 366
Réserves pour Budgets des dépenses supplémentaires			
Réserves des enveloppes	1 100	1 466	1 728
Réserves pour rajustement des coûts des programmes statutaires et autres**	1 900	2 380	2 536
Total des prévisions budgétaires			
	110 008	113 987	123 630
Autres éléments du plan des dépenses			
Consolidation des comptes	8 039	9 543	9 580
Provisions pour évaluation	130	180	200
Provision pour péremptions	-1 437	-1 160	-1 160
Total des dépenses budgétaires			
	116 740	122 550	132 250

* Ce budget des dépenses n'inclut pas le Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada, approuvé dans le Budget des dépenses supplémentaire (A), 1987-1988. Le cadre des dépenses de cette année inclut le programme dans le Budget des dépenses principal de 1987-1988.

** Comprend le crédit no 5 du Conseil du Trésor: Éventualités du gouvernement.

Source: Budget des dépenses 1986-1987, Partie I, Budget des dépenses 1987-1988, Partie I, Budget des dépenses 1988-1989, Partie I.